

Rapports soumis à délibération
Conseil Communautaire du mardi 28 juillet 2026 à 17 heures 30
Salle du marché couvert à Avallon

O.J N° 1 : INTERVENTION EXTÉRIEURE

Comité du souvenir français d'Avallon : Monsieur Patrick LEBLANC, Président, présente les actions du Comité du souvenir français d'Avallon.

Le Conseil communautaire PREND acte de cette présentation.

O.J N° 2 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 29 JUIN 2026

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 3 : INFORMATIONS DIVERSES DU PRÉSIDENT

- Sous réserve de modifications pour nécessités de projets/services, le Président informe que :
 - La prochaine réunion du Bureau communautaire aura lieu le lundi 14 septembre 2026 à 18 heures au siège de la CCAVM à Avallon,
 - La prochaine réunion du Conseil communautaire aura lieu le lundi 5 octobre 2026 à 17 heures 30 au marché couvert à Avallon.
- Après avoir rappelé qu'il s'était réservé le droit d'attribuer d'éventuelles délégations ultérieures lors de l'installation de la gouvernance 2026-2032 proposée en date du 09 avril dernier, le Président indique avoir pris un arrêté portant délégation à Monsieur Olivier MAGUET en qualité de Conseiller délégué à compter du 1^{er} août 2026 pour les fonctions suivantes « stratégie de territoire et plan d'actions 2026-2032 ».
- Le Président informe que la Commission « eau et assainissement » se réunira le vendredi 02 octobre 2026 à 10 heures, en présentiel et en visio, avec les prestataires et les partenaires dans le cadre des études inhérentes aux compétences « alimentation en eau potable et assainissement collectif ». Très prochainement, il indique qu'un mail personnalisé sera envoyé à certaines communes afin de solliciter une contribution plus efficace avec les bureaux d'études.
- Pour faire suite au mail afférent au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales 2026 (FPIC), reçu par les communes et l'intercommunalité de la Préfecture de l'Yonne en date du 21 juillet 2026, le Président informe qu'il propose de conserver la répartition de droit commun entre l'EPCI et ses communes membres telle qu'elle est notifiée dans la fiche d'information annexée au dit mail.

O.J N° 4 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU PRÉSIDENT

Il est rendu acte des décisions prises par le Président en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 5 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est rendu acte des décisions prises par le Bureau communautaire en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 6 : FÉDÉRATION EAUX PUISAYE FORTERRE

2026-123 Adhésion de la commune de Châtel-Censoir dans le cadre du transfert de la compétence « Eau potable » au profit de la Fédération Eaux Puisaye Forterre

Rapporteur : Monsieur Camille BOÉRIO

Délibération : adoptée à l'unanimité



O.J N° 7 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 2026-124** Convention d'autorisation en matière d'immobilier d'entreprise à conclure avec le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté
Rapporteur : Monsieur Christophe DARENNE
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 8 : AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE « URBANISME »

- 2026-125** Plan local d'urbanisme intercommunal : bilan de la concertation préalable concernant la modification simplifiée n° 5
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité (1 abstention)

O.J N° 9 : DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- 2026-126** Rapport sur le prix et la qualité de service des déchets ménagers et assimilés 2025
Rapporteur : Monsieur Olivier BERTRAND
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 10 : AFFAIRES FINANCIÈRES

- 2026-127** Décision modificative 2026-3 du budget principal 2026
Rapporteur : Monsieur Camille BOÉRIO
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 11 : RESSOURCES HUMAINES

- 2026-128** Création d'un poste d'agent social « Assistant Petite Enfance » permanent à temps plein 35/35°, catégorie C, à compter du 1^{er} septembre 2026
Rapporteur : le Président
Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 12 : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ✓ *En réponse à une question de Madame Nathalie MILLET au sujet des demandes de modifications en cours du Plan local d'urbanisme intercommunal, le Président informe que la collectivité vient de recevoir le rapport de l'étude des zones humides réalisée sur 11 sites dont un sur sa commune et qu'un calendrier de la suite de l'instruction des dossiers sera adressé aux communes concernées.*

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée 18 heures 50.**

